

L'ÉNERGIE DE CHAUVENCY- LE-CHÂTEAU

BULLETIN D'INFORMATION JANVIER 2021



1. ÉDITO ET MOT DU MAIRE
2. LES ÉTUDES
3. LE PROJET PROPOSÉ
4. SIMULATIONS VISUELLES
5. LES RETOMBÉES
6. AGENDA

Edito

Le projet se dessine !

Depuis mai 2016, le plateau de Chauvency-le-Château est étudié en long, en large et en travers par des experts de tous horizons : naturaliste, paysagiste, acoustique, ingénieur vent, etc...

Pour chaque domaine de compétence, une **identification des enjeux** présents sur le plateau ainsi qu'une **liste de préconisations** ont été réalisées.

En concertation avec les experts et représentants du territoire, nous avons donc œuvré à concevoir un projet **respectueux** de son territoire d'accueil.

Dans cette lettre d'information, nous souhaitons vous **présenter les études** menées jusqu'alors ainsi que le **projet que nous proposons de retenir** pour le site de Chauvency-le-Château.

Votre avis est important pour nous. C'est pourquoi, nous souhaitons prendre le temps de recueillir vos remarques et préconisations avant d'aller plus loin. **Plusieurs moyens**, compatibles avec le contexte sanitaire exceptionnel que nous vivons, sont possibles afin de permettre à toute personne le souhaitant de **contribuer à la définition de ce projet de territoire.**

Prenez soin de vous et de vos proches,

L'équipe WindVision

Le mot du Maire

Le projet éolien dans notre commune est en bonne voie, il a désormais franchi une nouvelle étape et ses contours se précisent.

La société WindVision a pris le temps de nous présenter l'ensemble des résultats des études, les scénarios considérés et les raisons pour lesquelles un projet de 3 éoliennes est aujourd'hui proposé pour le site de Chauvency-le-Château.

Ce projet a été réfléchi aussi bien paysagèrement, qu'écologiquement, qu'humainement et nous apparaît être le scénario le plus adapté et respectueux pour notre terroir. Les équipements sont de plus équitablement répartis entre les différents agriculteurs de la zone.

Il s'agit aussi d'une vraie opportunité pour notre commune et plus globalement le territoire ; un nouvel élan pour réaliser de nouveaux projets.

Nous vous invitons à prendre connaissance du projet ainsi qu'à vous rapprocher de la société pour toutes questions, remarques ou propositions que vous pourriez avoir.

Nous sommes confiants pour les suites du projet et entrevoyons plein d'avancées positives pour les années à venir.

Le Maire de Chauvency-le-Château
Daniel Regnaud



SCÉNARIO POSSIBLE



Éoliennes
3

Capacité du parc
16,8 MW



Production électrique
~ 46 450 MWh/an



Foyers
~ 18 500
(hors chauffage)



RÉUNION
D'INFORMATION
VIRTUELLE

Lundi
18 janvier
2021
à **18h00**

Pour s'inscrire :



chauvency@windvision.com



06 11 87 69 51

Quelles études pour le projet ?

L'étude acoustique

En février 2020, le bureau d'étude Delhom acoustique a installé avec l'accord des propriétaires, 4 sonomètres à proximité des habitations les plus proches de la zone projet. Les mesures effectuées sur 7 semaines ont permis de caractériser l'ambiance acoustique actuelle en ces lieux.

Des modélisations informatiques permettent ensuite d'estimer la contribution sonore des éoliennes et s'assurer ainsi du respect de la réglementation, pour tous les régimes de vent, de jour comme de nuit.



? Les éoliennes sont-elles bruyantes ?

A 500m, le volume sonore d'une éolienne en fonctionnement s'élève à environ 35dB, soit l'équivalent d'une conversation chuchotée.

En France, la réglementation sonore applicable aux éoliennes figure parmi les plus strictes d'Europe. Celle-ci impose de s'adapter à l'ambiance sonore initiale du lieu d'implantation et fixe les seuils de contribution sonore maximale suivants :

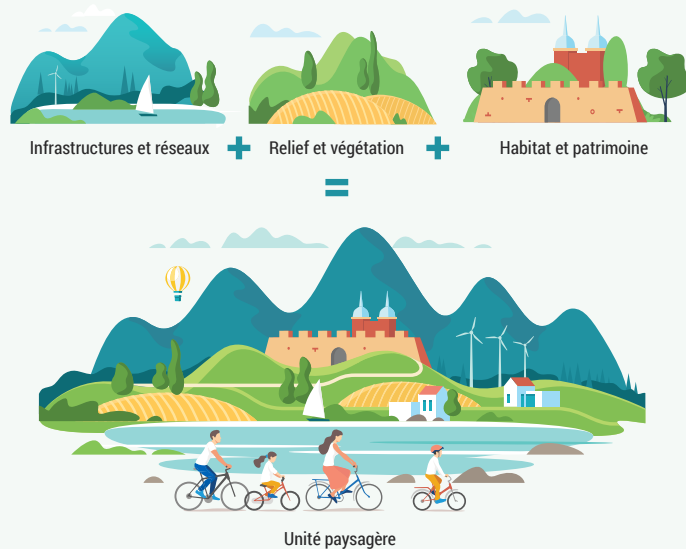
- +5dB de jour
- +3dB de nuit*

* Au-delà de 35dB

L'étude paysagère

Le paysage français, façonné par l'activité humaine, est en constante évolution. Il est le reflet des différents usages du territoire : lieux de vie, activités économiques, patrimoine historique, infrastructures... Chacun des équipements visibles au quotidien trouve sa légitimité dans le paysage parce que son utilité est connue.

Le bureau d'étude Abies a été retenu pour l'étude paysagère. Le travail du paysagiste consiste à étudier les composantes et éléments structurants du paysage, dans un périmètre d'au moins 20 km autour de la zone, afin d'y intégrer les éléments nouveaux le plus harmonieusement possible.

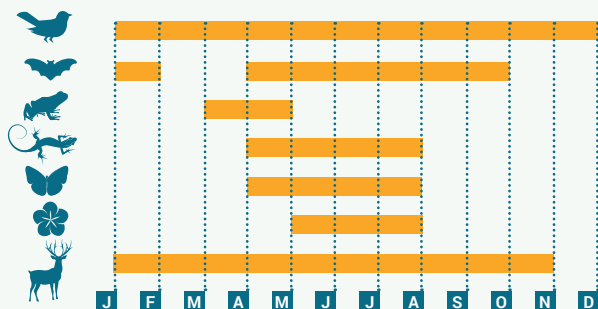


Des photomontages depuis les points de vue emblématiques sont ensuite réalisés afin de représenter les éoliennes dans le paysage.

L'étude naturaliste

Sur base d'une analyse bibliographique, scientifique et surtout de terrain, Sens of Life a recensé, sur plus d'une année, les espèces présentes sur site et analysé leurs habitudes et comportements.

Les recensements ont été réalisés selon un protocole propre au cycle biologique de chaque espèce étudiée (ci-dessous).



Espèces recensées et planning des études

? Les éoliennes représentent-elles un risque pour les oiseaux ?

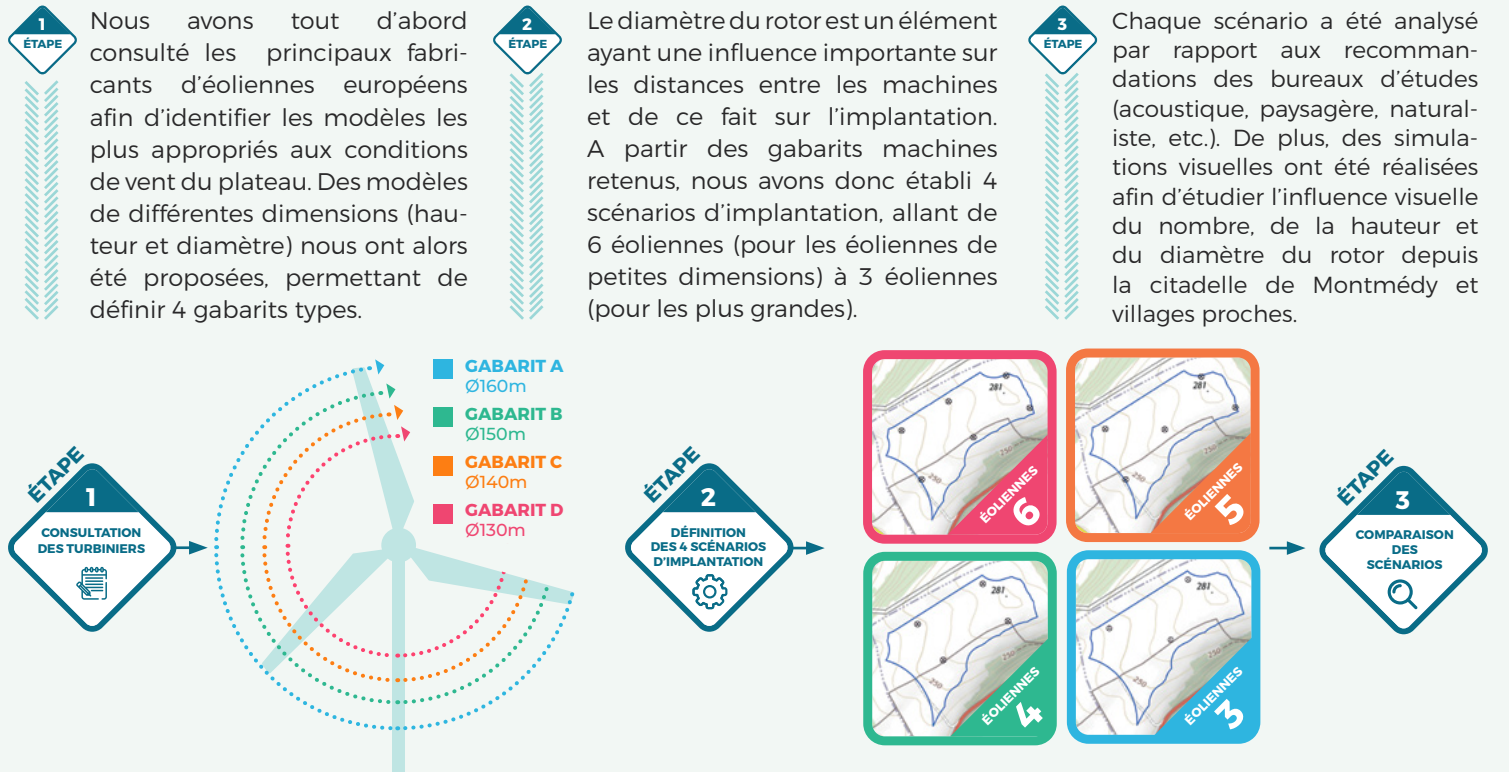
Si le risque de collision entre les oiseaux et les éoliennes existe, la conception des projets au regard des enjeux environnementaux identifiés permet aux éoliennes d'avoir un faible taux de mortalité comparé à d'autres types d'infrastructures.

Causes d'accidents mortels chez les oiseaux

Nombre pour 10 000 décès

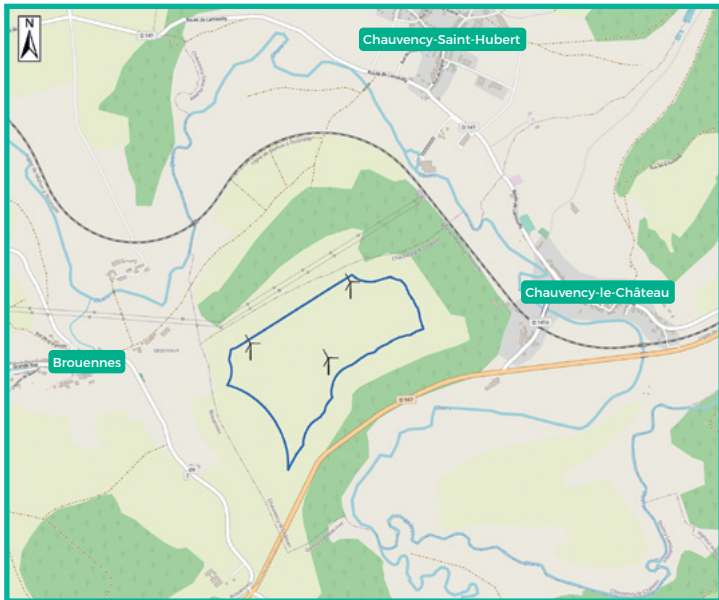


Comment s'est défini le projet ?



Le projet proposé

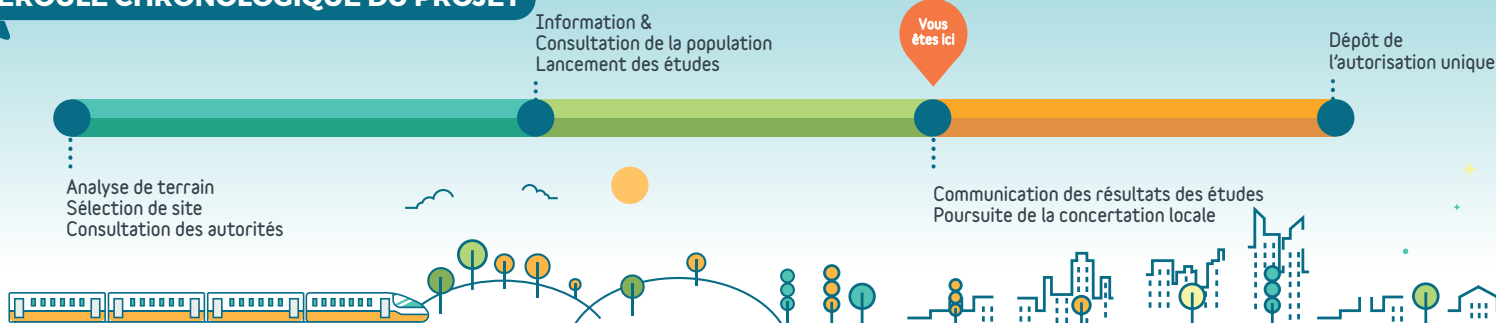
Avec le scénario à 3 éoliennes, la majorité des enjeux identifiés sur la zone peut être évitée. Visuellement, la dimension des éoliennes (hauteur et diamètre de rotor) s'est avérée n'être que peu notable dans le paysage, contrairement au nombre. C'est pourquoi, pour le site de Chauvency-le-Château, nous proposons de retenir un projet avec 3 éoliennes de 163m de diamètre et 200m de hauteur totale.



L'implantation a été réfléchi de manière à :

- **Préserver les points de vue** depuis les monuments classés, notamment la citadelle de Montmédy, en réduisant le nombre d'éoliennes et en évitant les chevauchements de pales depuis ces points.
- **Respecter l'éloignement réglementaire** aux infrastructures existantes (faisceau hertzien, ligne haute-tension et route départementale).
- **Préserver la biodiversité**, en éloignant les éoliennes à minimum 200m des boisements et en évitant le couloir de vol à l'Ouest de la zone.
- **Réduire la prégnance visuelle du projet en privilégiant un nombre réduit d'éoliennes de grande taille**, plutôt qu'un plus grand nombre d'éoliennes de moindre taille.
- **Préserver les villages proches** en s'éloignant des bords de la vallée de la Chiers et en positionnant les éoliennes à plus de 500m des habitations (635m des habitations à l'Ouest et 970m de celles à l'Est).
- **Répartir les équipements** chez un maximum d'exploitants différents et réduire l'emprise au sol du projet au maximum en utilisant les chemins existants.

DÉROULÉ CHRONOLOGIQUE DU PROJET



Premières esquisses

Un parc éolien fait partie de ces nouveaux aménagements à caractère technique et énergétique qui font évoluer les paysages et les rapports d'échelle. Les simulations visuelles ci-après permettent d'appréhender la lisibilité de l'implantation, son ancrage dans le site et les différents rapports d'échelle depuis trois points de vue représentatifs des principaux enjeux relevés dans l'analyse paysagère.



Depuis les remparts de la citadelle de Montmédy : à 5320 m de la première éolienne.

Aucune éolienne ne se chevauche. L'emprise visuelle du projet est limitée. Le parc est facilement lisible dans le paysage.



Depuis l'entrée de Chauvency-le-Château, au niveau du stade : à 1150 m de la première éolienne

L'éloignement des bords de la vallée et points hauts du site permet d'éviter un effet de surplomb depuis les villages proches.



Depuis l'église de Brouennes : à 1750 m de la première éolienne.

L'emplacement des éoliennes permet d'éviter les chevauchements et d'obtenir un projet lisible depuis le village.

Jémoignages

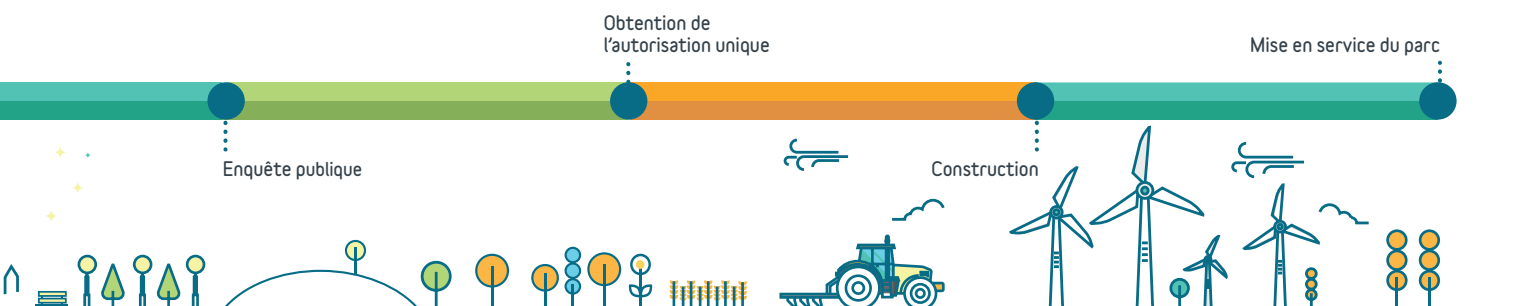
Au vu de la situation sanitaire actuelle, nous n'avons pas pu organiser de permanence publique à destination de la population. Le projet a néanmoins été présenté aux élus de Chauvency-le-Château et villages proches de Brouennes, Chauvency-Saint-Hubert et Quincy-Landzécourt.

« Les études sont de qualité, on sent que rien n'a été négligé. »

« La répartition des éoliennes du projet est homogène entre les agriculteurs ce qui est appréciable et cela ne viendra pas gêner les activités agricoles. »

« Le scénario proposé par Windvision est respectueux de notre territoire et me semble cohérent »

Et vous, qu'en pensez-vous ?



Bénéfices environnementaux et retombées économiques

Le projet s'inscrit dans la démarche de transition énergétique pour atteindre l'objectif de 24 600MW installés d'ici fin 2023 en France. Actuellement, 17 000MW sont en service.

L'énergie produite par le parc permettra d'alimenter en énergie verte l'équivalent du double des ménages des Communautés de communes du Pays de Montmédy et du Pays de Stenay et du Val Dunois.

Un projet éolien permet de développer une nouvelle dynamique territoriale et de soutenir les activités économiques localement.



RETOMBÉES FISCALES

Les retombées fiscales sont estimées à environ 170 000€ par an, dont **34 000€ par an** pour Chauvency-le-Château et **85 000€ par an** pour la Codecom du Pays de Montmédy. Des recettes fiscales sont aussi versées au département et à la région.

Ces montants permettront donc de contribuer aux politiques d'activités développées par chaque entité (services aux contribuables, activités économiques, environnement, etc...).

CHEMINS D'ACCÈS

Les chemins d'accès au parc seront renforcés pour ceux déjà existants et d'autres seront créés permettant une nouvelle desserte des parcelles et un entretien porté par WindVision.

DYNAMISME ÉCONOMIQUE

Le projet éolien représentera un investissement d'environ **18 millions d'euros**, dont 10 à 15% seront destinés à des travaux de réseaux électriques, voiries, fondations et plateformes : une opportunité de nouveaux marchés pour les entreprises locales.

MESURES D'ACCOMPAGNEMENT

Enfin, des mesures d'accompagnement en faveur de la biodiversité, du tourisme et patrimoine, d'infrastructures locales pourront être mises en place dans le cadre du projet.

Mesures d'accompagnement

Qu'est ce que des mesures d'accompagnement ?

Il s'agit de mesures visant à :

- Favoriser la bonne intégration du parc dans son environnement.
- Améliorer le cadre de vie des citoyens et l'attractivité du territoire.
- Améliorer les connaissances des habitats et des espèces.
- Permettre aux communes de s'inscrire dans le développement durable et la transition écologique.

Ces mesures doivent nécessairement avoir un lien direct avec le projet et viennent en complément des retombées économiques et fiscales.

Votre avis nous intéresse

Les mesures d'accompagnement peuvent être un vrai levier pour le développement territorial. Afin **qu'elles soient adaptées au mieux à vos besoins**, nous vous invitons à nous faire part de vos propositions.

La faisabilité du développement de ces propositions sera ensuite étudiée par WindVision accompagnées des bureaux d'études.

QUELQUES EXEMPLES



Création de sentiers pédagogiques valorisant la biodiversité et le patrimoine local.



Remplacement des réseaux d'éclairage public par des équipements basse consommation.



Participation à l'embellissement de la commune par de nouveaux aménagements et du fleurissement.



Accompagnement de la commune dans une démarche de plantation d'arbres et de haies.



Enfouissement des réseaux.



Éolien

L'agenda citoyen

Réunion d'information virtuelle

Nous vous proposons une rencontre virtuelle pour vous présenter le projet dans ses détails et répondre à vos questions.

> **Lundi 18 janvier 2021 à 18h**

Inscription obligatoire par email ou téléphone

Participez aux réflexions

Vous êtes invités, durant tout le mois de janvier 2021, à participer aux réflexions autour de l'implantation du projet et des mesures d'accompagnement, en contactant l'équipe de développement du projet:

> par téléphone : **06 11 87 69 51**

> par e-mail : **chauvency@windvision.com**

> par courrier : **WindVision 26-28 rue Buirette 51100 Reims**

Classeur citoyen

Un classeur citoyen est à disposition en mairie de Chauvency-le-Château. Trait d'union entre notre entreprise et vous, ce document nous permet de vous tenir informé tout au long du projet. Il se compose des éléments suivants :

- **Présentation de notre société**
- **Historique du projet**
- **Résumé technique**
- **L'éolien localement**
- **Partie consacrée au dialogue**

Les communes de Brouennes, Chauvency-Saint-Hubert et Quincy-Landzécourt seront équipées d'un classeur courant janvier.

“ Nous souhaitons établir et maintenir un dialogue avec les acteurs du territoire. Vous pourrez ainsi poser toutes vos questions, laisser des remarques, nous faire part de vos idées ou volonté d'initiatives locales en lien avec le projet. ”



Le Mât de mesure

Depuis juillet 2020, un mât de mesure de vent de 122m de haut a été installé sur le plateau. Il restera en place pendant au minimum 1 an.

Il mesure quotidiennement la vitesse et les directions du vent sur site ; ce qui nous permettra, à terme, d'affiner les estimations de production électrique du futur parc.

Le mât a aussi été équipé d'un microphone enregistrant les ultrasons des chauves-souris, afin d'établir avec plus de précision leur activité en hauteur.



Pour approfondir S'informer sur l'éolien :

Ademe : www.ademe.fr

Association Negawatt : www.negawatt.org

France Energie Eolienne : www.fee.asso.fr

Décrypter l'Énergie : www.decrypterlenergie.org

SER : www.syndicat-energies-renouvelables.fr

➤ Qui sommes-nous ?

WindVision est un groupe international spécialisé dans la production d'énergies renouvelables. En France, WindVision œuvre à la création de parcs éoliens dans le respect de la biodiversité, des paysages, des intérêts humains et environnementaux. Notre savoir-faire permet d'accompagner les élus, de la conception à l'exploitation du parc.

➤ Conjuguer innovation sociale & environnementale

La présence d'un parc WindVision se traduit par la création de leviers économiques et financiers qui permettent de faire le lien entre l'émergence d'une nouvelle activité et la population en attente d'une plus-value concrète.

WindVision détient un portefeuille de projets EnR de 1.8 GW à l'international, dont 465 MW éoliens développés en France. Précurseur, WindVision a déjà réalisé une première mondiale en construisant le Parc d'Estinnes, Belgique, doté des turbines E126, d'une puissance unitaire de 7.5 MW.



Insufflez une nouvelle ère
WINDVISION.COM

ADRESSE

26-28 rue Buirette
51100 REIMS
Tél. 03 26 35 29 72

PUBLICATION

WINDVISION FRANCE